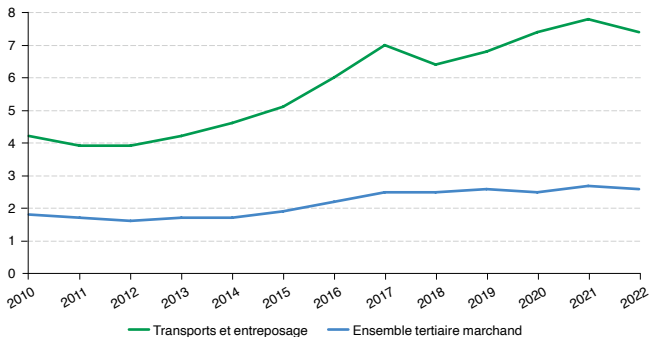


L'emploi intérimaire et le temps partiel

TAUX DE RECOURS À L'INTÉRIM

En % (effectif intérimaires/effectif total salariés, y compris intérimaires), au 31 décembre



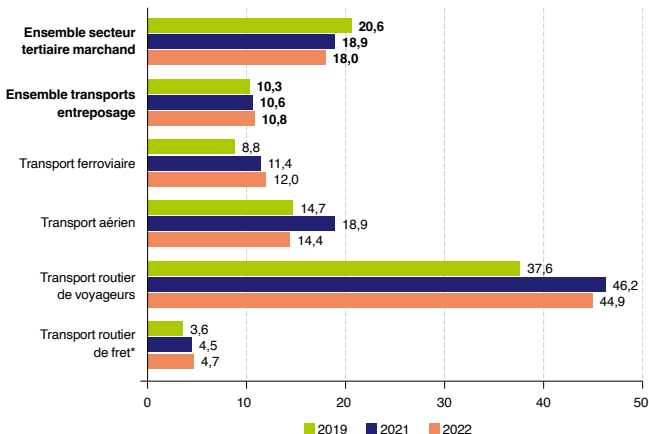
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

Fin 2022, le secteur des transports et de l'entreposage mobilise 116 000 intérimaires. Le taux de recours à l'intérim, en forte hausse depuis 2012, s'établit à 7,4 % et demeure à un niveau élevé par rapport à celui de l'ensemble du secteur tertiaire marchand (2,6 %).

PART DU TEMPS PARTIEL

En %



* Transport routier de fret (TRF) « élargi » : TRF interurbains (NAF 4941A), TRF de proximité (4941B), location de camions avec chauffeur (4941C), messagerie et fret express (5229A).

Champ : France hors Mayotte, hors intérim.

Source : Insee, enquête emploi

À l'exception du transport routier de voyageurs, le temps partiel est structurellement peu répandu dans le secteur des transports et de l'entreposage. En 2022, la part d'emploi à temps partiel du secteur (10,8 %) reste ainsi très en deçà de celle de l'ensemble du secteur tertiaire marchand (18 %).